



Lanester, le 30 août 2021

Objet : Consignes applicables pour la rentrée des élèves

Chers parents, Chers élèves,

Les vacances ne sont pas tout à fait terminées et j'espère que chacun aura pu trouver durant ces quelques semaines les temps de repos nécessaires.

Je me permets de vous rappeler les dates prévues pour notre rentrée scolaire :

- **Jeudi 2 septembre** : à 9h00 rentrée des élèves de 6^{ème} fin des cours à 15h30
- **Vendredi 3 septembre** : à 9h00 rentrée des élèves de 5^{ème} 4^{ème} et 3^{ème} fin des cours selon l'emploi du temps

Classe de 6^{ème} : Le jour de la rentrée, les parents peuvent accompagner leur enfant dans la cour du collège. Afin de répondre aux exigences du protocole sanitaire en vigueur à la rentrée des classes, les familles et leur enfant devront se conformer aux points suivants :

- Limiter le nombre d'accompagnateur à une personne
- Respecter les règles de distanciation physique
- Se désinfecter les mains à l'entrée de l'établissement et porter obligatoirement un masque pendant tout le temps de l'accueil.

Le traditionnel pot de bienvenue organisé par l'APEL ne pourra être maintenu.

Une journée d'intégration est organisée pour les 6èmes le vendredi 03 septembre à partir de 8h30 jusqu'à 16h40 (prévoir un pique-nique).

Les travaux de rénovation et de restructuration de l'établissement se poursuivent. Le nouveau self pourra accueillir les élèves à la rentrée. Les vestiaires de sport pourront également être réaffectés à l'usage de nos élèves.

La mise en service de l'entrée du collège sur l'avenue François Billoux a pris un peu de retard et ne devrait être effective qu'à la Toussaint. **Dans l'attente, l'accueil des élèves continuera de se faire par le portail vert situé au 134 de l'avenue Jean Jaurès.**

Pour rappel, nous attendons de nos élèves qu'ils se présentent dans l'établissement dans une tenue simple et appropriée. Le port du jogging reste interdit en dehors des temps d'activité physique. Le chef d'établissement se réserve le droit de refuser l'accès aux salles de classe à l'élève qui aurait une tenue particulièrement provocante.

Protocole sanitaire rentrée 2021 et mesures de fonctionnement

La vaccination des adolescents contre la COVID-19 est aujourd'hui fortement recommandée par les autorités sanitaires dès l'âge de 12 ans révolus. Le Ministère de l'Education Nationale a souhaité associer les établissements du second degré à cette campagne vaccinale. Notre collège sera rattaché au centre de vaccination de Caudan.



Lanester, le 30 août 2021

Une communication spécifique sera adressée le jour de la rentrée des classes à toutes les familles dont les enfants sont âgés de 12 ans révolus. Les familles qui le souhaitent pourront s'en saisir.

Ce programme de vaccination dans les établissements est tourné vers les familles qui n'ont à ce jour entrepris aucune démarche personnelle. Les familles ayant déjà entamé un parcours individuel devront rester sur une démarche individuelle.

Cette démarche doit d'abord être portée par la famille et reste à sa seule discrétion.

La circulaire de préparation de la rentrée scolaire de septembre 2021 rappelle l'objectif social d'accueillir un maximum d'élèves et prévoit de ce fait des adaptations en fonction de l'évolution spatiale ou temporelle de la situation épidémique selon une graduation comportant 4 niveaux :

Niveau 1 / niveau vert – Niveau 2 / niveau jaune – Niveau 3 / niveau orange – Niveau 4 / niveau rouge

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé le 22 août 2021 que **le niveau 2 du protocole sanitaire** publié en juillet **s'appliquera dans l'ensemble des établissements scolaires de la France métropolitaine dès la rentrée scolaire, le 2 septembre 2021**. Cours en présentiel, port du masque obligatoire en intérieur, brassage des classes limité, sports de contact interdits en intérieur... **Le ministère de l'Éducation nationale a précisé que le passe sanitaire n'était pas exigé dans les établissements scolaires. Tous les élèves, vaccinés ou non, sont accueillis.**

Que prévoit le niveau 2 du protocole sanitaire ?

- Cours en présentiel à l'école, au collège et au lycée.
- Maintien des mesures renforcées d'aération des locaux et du lavage des mains. Lavage des mains à l'arrivée dans l'établissement, avant et après les récréations, avant et après le repas, après être allé aux toilettes. Aération des locaux le matin 15 minutes avant l'arrivée des élèves, pendant les récréations, les interours, au moment du déjeuner, pendant le nettoyage des locaux. Une aération d'au moins 5 minutes doit également avoir lieu toutes les heures.
- Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves.
- La limitation du brassage s'applique par classes, par niveau ou groupes de classes. Les récréations sont organisées en tenant compte des recommandations relatives aux gestes barrières.
- Désinfection des surfaces les plus touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service.
- Activités physiques et sportives se déroulant en principe à l'extérieur. Lorsque la pratique en intérieur est indispensable (intempéries, disponibilité des installations...), une distanciation de 2 mètres est respectée.
- Distanciation physique d'au moins 1 mètre à rechercher lorsqu'elle est possible dans les espaces clos. Elle ne s'applique pas à l'extérieur entre les élèves d'un même groupe. Si la configuration des salles de classe ne permet pas de respecter la distanciation physique



Lanester, le 30 août 2021

d'au-moins 1 mètre, alors l'espace est organisé de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves.

- A la cantine, la stabilité des groupes est recherchée. Il est recommandé d'organiser un service individuel (plateaux, couverts...)

Quel que soit le niveau du protocole sanitaire :

- Au collège, les élèves qui ont été en contact avec un cas confirmé et qui ne sont pas vaccinés ou immunisés poursuivent leurs apprentissages à distance pendant 7 jours ; les élèves cas contact justifiant d'une vaccination complète ou qui sont immunisés poursuivent les cours en présentiel.

L'application des gestes barrières

Les gestes barrières doivent être appliqués en permanence (se laver les mains, tousser ou éternuer dans son coude, utiliser un mouchoir jetable, saluer sans se serrer la main).



Les parents soutiendront le travail des professeurs :

- En évitant tout attroupement aux entrées et sorties de l'école.
- En **prenant la température de leur enfant tous les matins** (c'est obligatoire, si l'enfant a 38°C ou plus il ne peut pas venir au collège).
- En ne mettant pas leur enfant à l'école s'il ressent les moindres symptômes qui pourraient faire penser à une atteinte par le virus : perte du goût, perte de l'odorat, de la fièvre, une sensation de fatigue, une toux sèche, des courbatures et des douleurs, une congestion nasale, un écoulement nasal, des maux de gorge, des diarrhées, des éruptions cutanées.
- En fournissant à leur enfant un sachet de mouchoirs en papier jetable et une gourde d'eau afin d'éviter de boire au robinet.
- Les élèves ayant été testés positivement au SARS-Cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'établissement scolaire.

En attendant le plaisir de vous retrouver, je vous souhaite de profiter pleinement des derniers jours de vacances et vous prie de croire en mes sentiments les plus dévoués.

Le Directeur
Erwan TOUCHE